RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta STRASBOURG EUROPE GRAND EST

Comprendre et mettre en œuvre l'autodétermination (pour le personnel d'encadrement)

Mis à jour le 12 novembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Occuper des fonctions d'encadrement et de management de personnel en situation de handicap

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Personnel d'encadrement de salariés en situation de handicap (moniteurs d'ateliers, personnel administratif)

Rythme

Temps plein

Durée en centre

4 heures

Validation

- Attestation de formation

Certification

Non

Modalités d'évaluation

- Suivi par le formateur

Modalités de suivi

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée-sortie permanente

Non

« Tenir le cap de l'autodétermination »

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation

- Faire découvrir le concept de l'autodétermination et ses quatre piliers fondamentaux
- Comprendre l'autodétermination en situation managériale
- L'intégrer dans ses pratiques quotidiennes et professionnelles
- Accompagner ses collaborateurs pour qu'ils développent leur confiance et leurs capacités à faire des choix

Plus globalement, faire évoluer sa posture d'encadrant pour soutenir l'autodétermination de ses collaborateurs, sans renoncer au cadre, à la sécurité ni aux exigences de production.

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de ses pratiques managériales actuelles
- Adapter ses pratiques managériales pour mieux prendre en compte l'autodétermination de ses collaborateurs
- Favoriser les échanges de pratiques professionnelles

Contenu

- Comprendre l'autodétermination, avec un bref rappel du référentiel d'évaluation de la qualité en ESSMS
- Faire le point sur sa posture professionnelle actuelle
- Prendre conscience de la transformation de son rôle d'accompagnant et de ses pratiques de management individuel et collectif induite par l'autodétermination
- Savoir repérer les freins à l'autodétermination de ses collaborateurs
- Agir en situation sur les leviers de l'autodétermination
- Utiliser des outils pour développer l'autodétermination sans renoncer au cadre, à la sécurité ni aux exigences de production

Modalités pédagogiques

- Mini cas pratiques pendant toute la formation
- Travail en groupes pendant 4 heures avec deux pauses intermédiaires
- Travail individuel, en binôme et devant le groupe
- Échanges et discussions
- Point en fin de formation sur ses engagements et les mini pratiques à tester en situation

Profil des intervenants

- Formateur spécialisé formé à l'autodétermination en France et au Canada

Délais et modalités d'accès

- Entretien et analyse des besoins

Financements possibles

- Financement employeur, OPCO (Opérateur de compétences)

Comprendre et mettre en œuvre l’autodétermination (pour le personnel d’encadrement)

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contact : handicap@strasbourg.greta.fr

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
  67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- contact@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-strasbourg-europe.com/
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867